



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de parc éolien de Roch Glaz sur la commune de Plougras présenté par
la Société Roch Glaz Energies

Conformément à l'article L 123-9 du code de l'environnement et sur décision du commissaire-enquêteur :

L'enquête publique, organisée par l'arrêté préfectoral du 01/10/2025, ouverte du 27/10/2025 au 26/11/2025, sur le projet d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien comprenant 5 aérogénérateurs et 1 poste de livraison sur la commune de Plougras, présenté par la SAS Roch Glaz Energies, est prolongée pour une durée de 15 jours, soit jusqu'au 11/12/2025, 17h00.

M. Patrice ROUAT, commissaire-enquêteur, tiendra une dernière permanence en mairie de Plougras le jeudi 11/12/2025 de 14 h00 à 17 h00.

Les modalités de consultation du dossier soumis à enquête et de dépôt des observations restent celles définies dans l'arrêté préfectoral du 1er/10/2025 susvisé.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier complet reste consultable en mairie de Plougras, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

	Mairie de Plougras
du lundi au jeudi	08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
le vendredi	09h00 - 12h00
le samedi	fermé

Un poste informatique reste à disposition du public pour la consultation du dossier numérisé en mairie de Plougras.

Le dossier reste consultable :

- sur le site du registre électronique à l'adresse suivante : <https://www.registredematerialise.fr/6704/>

- sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse suivante :

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Biodiversite-Foret-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles/PLOUGRAS-SAS-Roch-Glaz-Energies-PE-de-Roch-Glaz>

Le public peut continuer à consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert en mairie de Plougras.

Les observations peuvent également être adressées :

- par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de Plougras jusqu'au 11 décembre 2025 inclus. Elles seront annexées au registre d'enquête.
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6704@registre-dematerialise.fr jusqu'au 11 décembre 2025, 17h00, heure de clôture de l'enquête

Toute information peut être demandée auprès de Mme Claudie L'HOSTIS ROUXEL, responsable du projet durant la phase d'enquête publique, à l'adresse électronique suivante : sem@lannion-tregor.com ou par téléphone au n° **02 96 05 54 11**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur numérisés seront tenus à la disposition du public en mairies de Plougras et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.